

Rapport annuel 2024 du Service de sécurité incendie

Retour sur une année riche en réalisations

Magog, le 3 juin 2025 – Le Service de sécurité incendie de la Ville de Magog a récemment déposé son rapport annuel 2024. La présidente de la Commission de la sécurité incendie et des mesures d'urgence, M^{me} Nathalie Laporte, en a fait la présentation lors de la séance publique du conseil municipal du lundi 2 juin. Le document relate les principales statistiques d'intervention et d'éducation du public, de même que les activités de prévention réalisées dans la dernière année. Il peut être consulté dès maintenant sur le site Internet de la Ville au ville.magog.qc.ca/ssi.

M. Sylvain Arteau, directeur du Service de sécurité incendie, explique que l'année 2024 s'est distinguée par son lot de réalisations marquantes. « Tout d'abord, en juillet, nous avons mobilisé l'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) pendant plusieurs jours pour faire face, pour un second été consécutif, aux inondations sur le territoire. En août, un incendie majeur à l'usine Magotteaux a mobilisé de nombreux services de sécurité incendie de la région pendant plusieurs heures. En décembre, le projet de Schéma de couverture de risques en incendie a été déposé auprès du ministère de la Sécurité publique, un pas important de la démarche de révision de celui-ci. Finalement, un moment clé de l'année fut la signature de l'entente entre la Ville de Magog et la Municipalité du Canton d'Orford officialisant la prise en charge complète des responsabilités en sécurité incendie de celle-ci. La dernière année a une fois de plus démontré l'efficacité des équipes, leur volonté d'assurer la sécurité de la population et d'offrir des services de haute qualité. »

Parmi les faits saillants, notons :

- 1 249 appels de toute nature reçus en 2024 comparativement à 1 309 en 2023. De ce nombre, 66 % des appels étaient de nature incendie et 34 % concernaient les premiers répondants. 144 appels proviennent des municipalités du Canton d'Orford et de Sainte-Catherine-de-Hatley.
- 86 % du temps de réponse est de 10 minutes et moins. Grâce à l'implantation du service à temps plein de 10 pompiers disponibles 24 h / 7 jours, le temps de mobilisation des équipes est de moins de 90 secondes lors d'un appel.
- La moyenne du temps de réponse pour l'ensemble du territoire démontre la rapidité d'intervention des équipes, même dans les secteurs plus éloignés :

Périmètre urbain	5 minutes 50 secondes
-------------------------	-----------------------



Périmètre non urbain	11 minutes 17 secondes
Premiers répondants	5 minutes 45 secondes

- Les pertes matérielles attribuables aux incendies sur le territoire couvert par le Service de sécurité incendie de Magog s'élèvent à 2 073 200 \$ en 2024 comparativement à 1 598 075 \$ lors de l'année précédente. De ce nombre, 1 621 800 \$ est attribuable à un incendie industriel.
- Un total de 5 189 heures de formation a été donné en 2024, ce qui représente 90 heures de formation par pompier. Différentes thématiques ont été abordées dont l'autosauvetage, la gestion d'un Mayday, l'ouverture d'ascenseur, les phénomènes thermiques, la mise à jour des opérateurs de pompe et d'échelle ainsi que la mise à jour de la formation sauvetage d'urgence en milieu isolé.
- Un total de 1 039 activités de prévention a été réalisé au cours de l'année 2024, comparativement à 933 en 2023. De ce nombre, 35 % concernent les inspections périodiques des risques reliés au Schéma de couverture de risques en prévention, 26 % concernent un soutien en assistance et conseils aux citoyens et 14 % en support aux équipes d'opérations.
- Un total de 3 091 visites résidentielles, en lien avec le schéma de couverture de risques, a été réalisé en 2024, comparativement à 2 921 en 2023. Ces opérations consistent à valider la présence et la conformité des avertisseurs de fumée, des avertisseurs de monoxyde de carbone et du numéro civique.
- 60 activités d'éducation du public ont été réalisées. Parmi celles-ci : exercices d'évacuation dans les écoles, CPE, commerces et RPA, publication d'articles de sensibilisation dans les outils de communication de la Ville, visites de la caserne par des écoles et des centres de la petite enfance, kiosque de prévention au centre-ville, ateliers de formation en prévention incendie dans les RPA et journée portes ouvertes lors de la Semaine de prévention des incendies.

Pour consulter le rapport annuel dans son intégralité, les citoyens sont invités à le télécharger à l'adresse suivante : ville.magog.qc.ca/ssi.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

